

Bruxelles adopte un plan pour intégrer la dimension de handicap dans toutes les décisions



Bruxelles adopte un plan pour intégrer la dimension de handicap dans toutes les décisions - © PHILIPPE FRANCOIS - BELGA

Publié sur rtbf.be le vendredi 17 juillet 2015

Les gouvernements bruxellois (Cocof, Cocom et Région) ont adopté simultanément cette semaine un "*Handiplan*" destiné à prendre en compte la dimension du handicap dans toutes les politiques menées et évaluées à Bruxelles au cours de la législature.

Le principe d'"*Handistreaming*" soutient également l'implication et la collaboration de la société civile aux mesures politiques, l'objectif étant de permettre à la personne handicapée d'avoir accès aux services généraux destinés à l'ensemble de la population. Selon la ministre en charge de l'aide aux personnes handicapées, Céline Fremault (cdH) le plan trouvera à se concrétiser notamment via cinq actions.

Il s'agit notamment de la mise en place d'une conférence interministérielle Handicap à Bruxelles coprésidée par Bianca Debaets, Céline Fremault et Pascal Smet dont une première réunion est programmée à la rentrée.

On prévoit de renforcer les efforts pour rendre les bâtiments plus accessibles, tels que les cabinets ministériels, les services administratifs, les sites de formation professionnelle, d'inclure une dimension handicap dans le plus grand nombre de contrats de gestion, comme c'est déjà le cas à la STIB et la SLRB ou encore de promouvoir l'emploi des personnes en situation d'handicap, via des contrats d'adaptation professionnelles ou via le recours aux entreprises bruxelloises de travail adapté (ETA).

Il s'agira aussi, selon Mme Fremault, de sensibiliser tous les pouvoirs et tous les acteurs à travers l'ensemble des compétences.

Au sein des communes, l'objectif est de mettre en place une personne qui serait le référent chargé d'orienter au mieux les parents, les personnes handicapées dans leurs démarches administratives et dans leurs diverses recherches.